

La pêche en Argence en Aubrac

PNR_AUBRAC



Crédit : La pêche en Argence en Aubrac (Office de tourisme Argences en Aubrac)

Argence Vive, Argence Morte, Les Ondes, Le Cantoinet, Le Réols, Le Lebeau, lacs de Mels et Cantoin, plan d'eau de la Courtoirade (1ère catégorie). 2ème catégorie: La Truyère, les lacs de Sarrans et de la Barthe, lac de la Vignotte.

Infos pratiques

Catégorie : À faire

Description

le Lac de Sarrans, en pleine nature sauvage sur les 1000 hectares d'eau. Situé à la pointe nord du département, sur les contreforts de l'Aubrac, le lac de Sarrans s'étend sur plus de 1000 hectares au sein des gorges de la Truyère. C'est le plus sauvage de tous les lacs aveyronnais. Avec ces tombants rocheux, ses forêts ennoyées, c'est le lac à carnassiers par excellence: carpes, sandres, perches, brochets mais aussi gardons et brêmes. 2ème catégorie. Sa profondeur maximale est de 90 m.

Ce lac n'est accessible qu'en de rares points et notamment au niveau des pontons et de la rampe de mise à l'eau à Peyrarque (Ste Geneviève sur Argence).

En dehors de ces secteurs, le bateau se révèle indispensable. Lac en pêche de nuit toute l'année sur la totalité de son étendue.

Attention, zones de réserves temporaires au printemps où toute pêche est interdite, de jour comme de nuit.

Des animations et concours ponctuels sur l'année sont organisés. Animations et initiation pour les jeunes en été. Achat et choix des permis et réglementations auprès de nos prestataires locaux : café de la Viadène à Sainte-Geneviève-sur-Argence et épicerie Dom&Co à Lacalm , ou sur Internet : <http://www.cartedepeche.fr/>

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Fiche mise à jour par Office de tourisme Argences en Aubrac le 14/02/2023

Contact

Ste-Geneviève-sur-Argence
12420 ARGENCES EN AUBRAC